

Bulletin de réservation

Premier weekend des Candidats du parcours A-certif francophone

(Organisé par des membres du parcours avec le soutien logistique d'A-certif)

Du samedi 30 mai 14h au lundi 1 juin 2020 14h

Merci de **renvoyer** ce bulletin **complété, daté et signé** par mail à :

certifcreatif@gmail.com

NOM, PRENOM

Adresse postale.....

Adresse Mail

TELEPHONE.....

TARIFS :

Chambre collective « Esprit auberge de jeunesse », équipée d'une salle d'eau en pension complète du samedi 14h au lundi 14h	180€
Si je souhaite participer à la cagnotte permettant d'accueillir les membres du parcours qui n'auraient pas les fonds nécessaires, j'ajoute une participation de 15€	15€

Si vous souhaitez arriver la veille et/ou prendre des repas supplémentaires, c'est possible !

Merci de prendre contact directement avec l'auberge de Jeunesse

<https://www.lesaubergesdejeunesse.be/charleroi>

MODALITES DE RESERVATION :

A réception de ce bulletin de réservation dûment complété, daté et signé, nous vous informerons par mail dès enregistrement de celui-ci.

Les inscriptions seront ensuite validées à réception des éléments suivants :

- Le bulletin complété, daté et signé
- **1 virement bancaire des arrhes de 90€ + 1 justificatif** de l'exécution du virement
Virement à effectuer sur le compte indiqué ci-dessous* **avant le 15 janvier 2020**
- ➔ Intitulé du virement : « **Rencontre candidats A-Certif + votre nom** »
- ➔ **Attention** : merci de prévoir et d'inclure les frais de virement bancaire lors du passage de votre ordre, afin que nous recevions bien un virement net de 90€ ou de 105€ si vous participez à la cagnotte.
- Le solde de 90€ devra être viré **au plus tard le 20 avril 2020.**
- **Intitulé du compte : A-Certif**
- IBAN : FR76 4255 9100 0008 0139 2013 265 – BIC : CCOP FRPP XXX

MODALITES D'ANNULATION :

- Toute annulation de votre part, quels que soient les motifs à l'origine de cette annulation, entrainera pour vous le versement d'une pénalité contractuelle correspondant au montant des arrhes, si l'annulation intervient jusqu'à 15 jours avant la date de l'évènement et à 75% du prix TTC, hébergement + pension complète si cette annulation intervient entre 8 et 14 jours avant la date de l'évènement, et 100% du prix TTC, hébergement + pension complète si cette annulation intervient dans les 8 jours avant la date de l'évènement.
- La date faisant foi sera celle indiquée sur la date du dépôt du recommandé avec AR.
- Merci de penser à nous renvoyer votre RIB avec l'annulation.

MES COMMENTAIRES DIVERS (allergies alimentaires, Végétarien, ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et signature du participant